

Anticiper

“Un site respectueux de l'environnement”

Des actions au quotidien

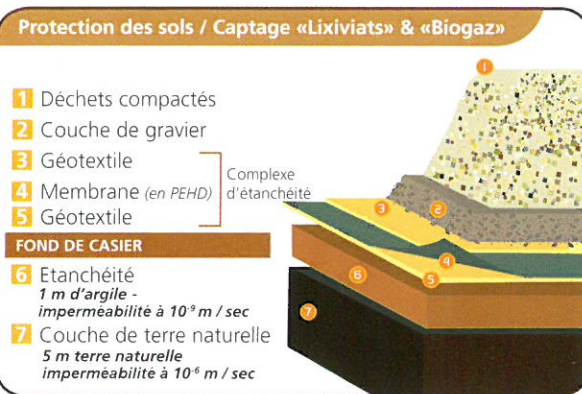
- Le SIVOM a décidé d'accentuer ses efforts en matière d'environnement en mettant en place le Système de Management Environnemental (SME). Ses actions :
 - Réduire les nuisances sur le voisinage (odeurs).
 - Maîtriser les impacts potentiels sur les eaux superficielles et souterraines.
 - Sécuriser les installations pour prévenir toute pollution accidentelle.
 - Anticiper les situations d'urgence pour mieux les maîtriser.
 - Communiquer pour sensibiliser et informer au respect de l'environnement.



Depuis le 5 décembre 2006, le site est certifié conforme à la Norme ISO 14 001.

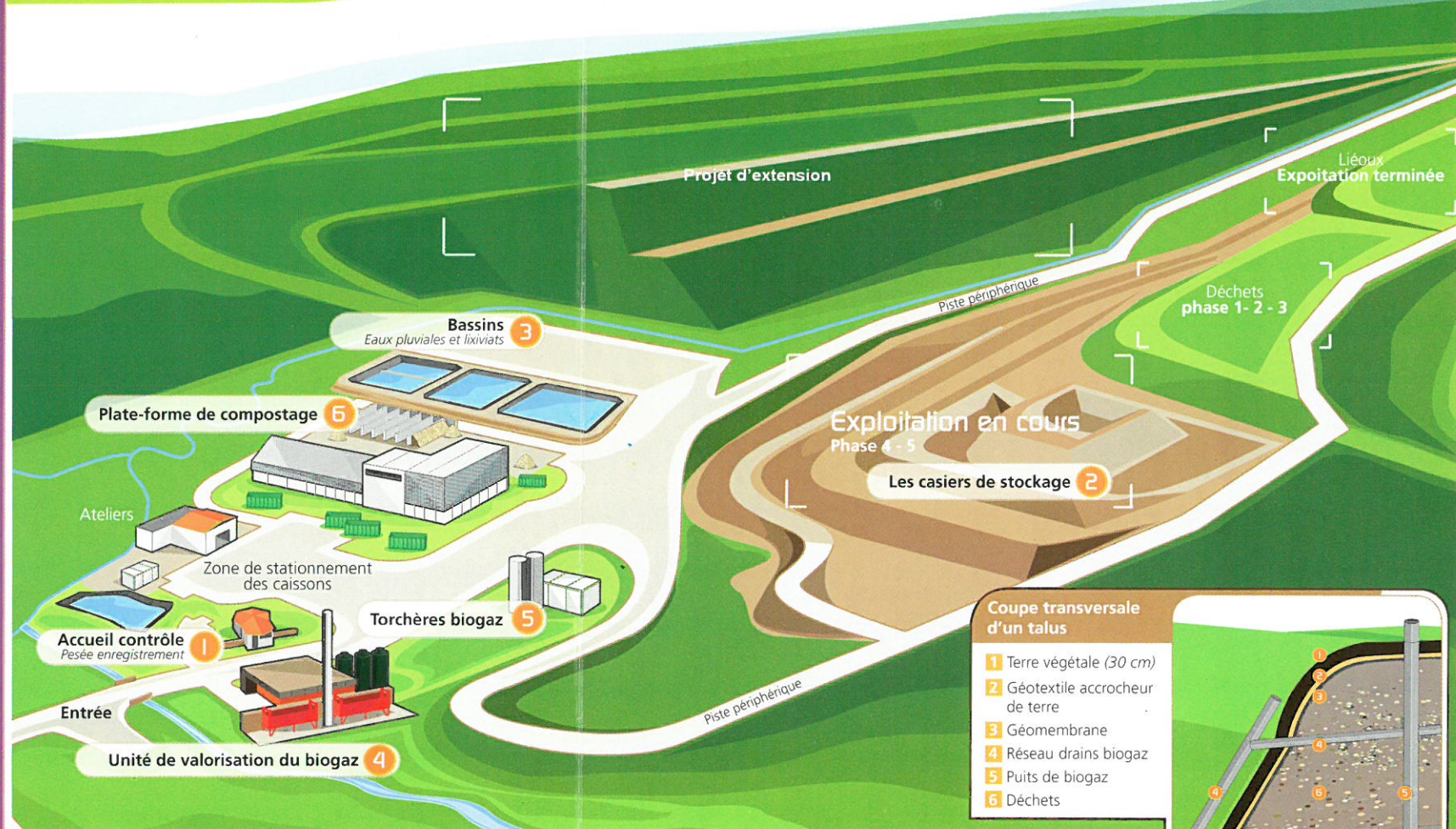
Préserver

2 La protection des sols



Les déchets stockés sont isolés du milieu naturel grâce à deux barrières composée des superpositions suivantes :

- Une barrière passive assurée par la qualité des couches d'argile en fond des casiers de stockage.
- Une barrière active constituée d'un complexe d'étanchéité.



Valoriser

Le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet ne cesse d'améliorer ses procédés en ce qui concerne la protection de l'environnement. La valorisation du biogaz mise en place depuis août 2006 permet de réduire la consommation d'énergies fossiles.

4 5 La valorisation électrique du biogaz

Le biogaz est capté dans le massif des déchets à l'aide de drains et de puits, aspiré ensuite jusqu'à la centrale de valorisation.

Avant d'être valorisé, le biogaz est refroidi pour éliminer l'eau, puis filtré afin d'éliminer certains composés agressifs pour les moteurs. Le biogaz alimente 2 moteurs thermiques pour produire de l'énergie mécanique, laquelle sera transformée en énergie cinétique (associée à la vitesse) par un alternateur.



Puissance moteurs :

1.6 MW / heure

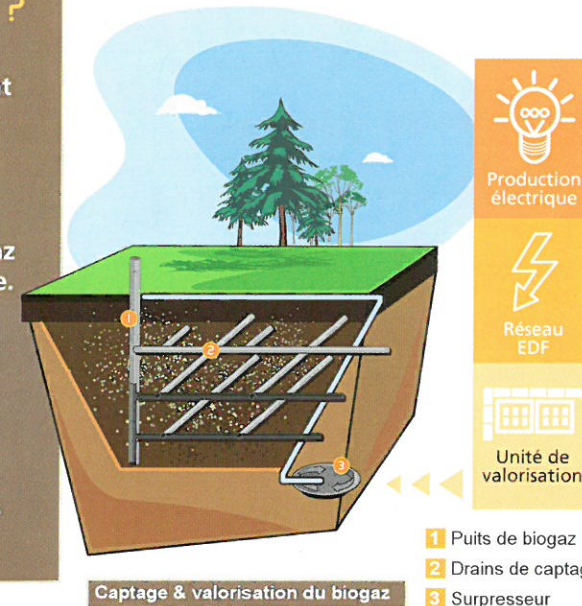
12 800 MW / an (2 200 foyers alimentés en électricité / an)



Enfin, la tension est élevée de 400 à 20 000 volts par un transformateur. L'électricité produite est injectée dans le réseau public et vendue à EDF. Seul l'excédent de biogaz est détruit par combustion dans les torchères.

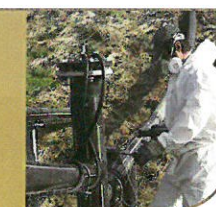
Qu'est-ce que le biogaz ?

- Le biogaz est le gaz produit naturellement par la fermentation des déchets.
- Il est composé essentiellement de méthane (45%) de gaz carbonique et d'azote.
- Avec un volume capté d'environ 1200m³ par heure sur le site du Pihourc, le biogaz est une importante source d'énergie alternative.



La surveillance du réseau biogaz

Des mesures en continu du débit du biogaz produit, des concentrations en dioxyde de carbone (CO²), en méthane (CH₄) et en oxygène (O₂), ainsi que de la température de combustion des torchères sont réalisées.



1 Le contrôle des déchets

Avant d'autoriser l'entrée des déchets sur le site, des procédures d'acceptation sont mises en oeuvre avec le producteur afin d'en connaître la nature et d'en vérifier leur admissibilité. Une fois sur le site, le chargement des véhicules est contrôlé (caméras et portiques de détection de la radioactivité), pesé et enregistré.

Les formalités étant remplies, les camions peuvent se diriger vers le casier en cours d'exploitation pour décharger. Une fois les déchets déversés, ils sont compactés afin de réduire au maximum leur volume et leur envol.



3 Le contrôle des eaux

Un suivi de la qualité des eaux souterraines est effectué au niveau de puits, ou piézomètres, répartis sur le site, en amont et en aval des casiers de déchets ainsi qu'un contrôle régulier dans les bassins.

- Les eaux de pluie qui ont ruisselé à l'intérieur du site (pistes, talus végétalisés...) mais qui ne sont pas entrées en contact avec les déchets, sont stockées dans un bassin de contrôle avant rejet

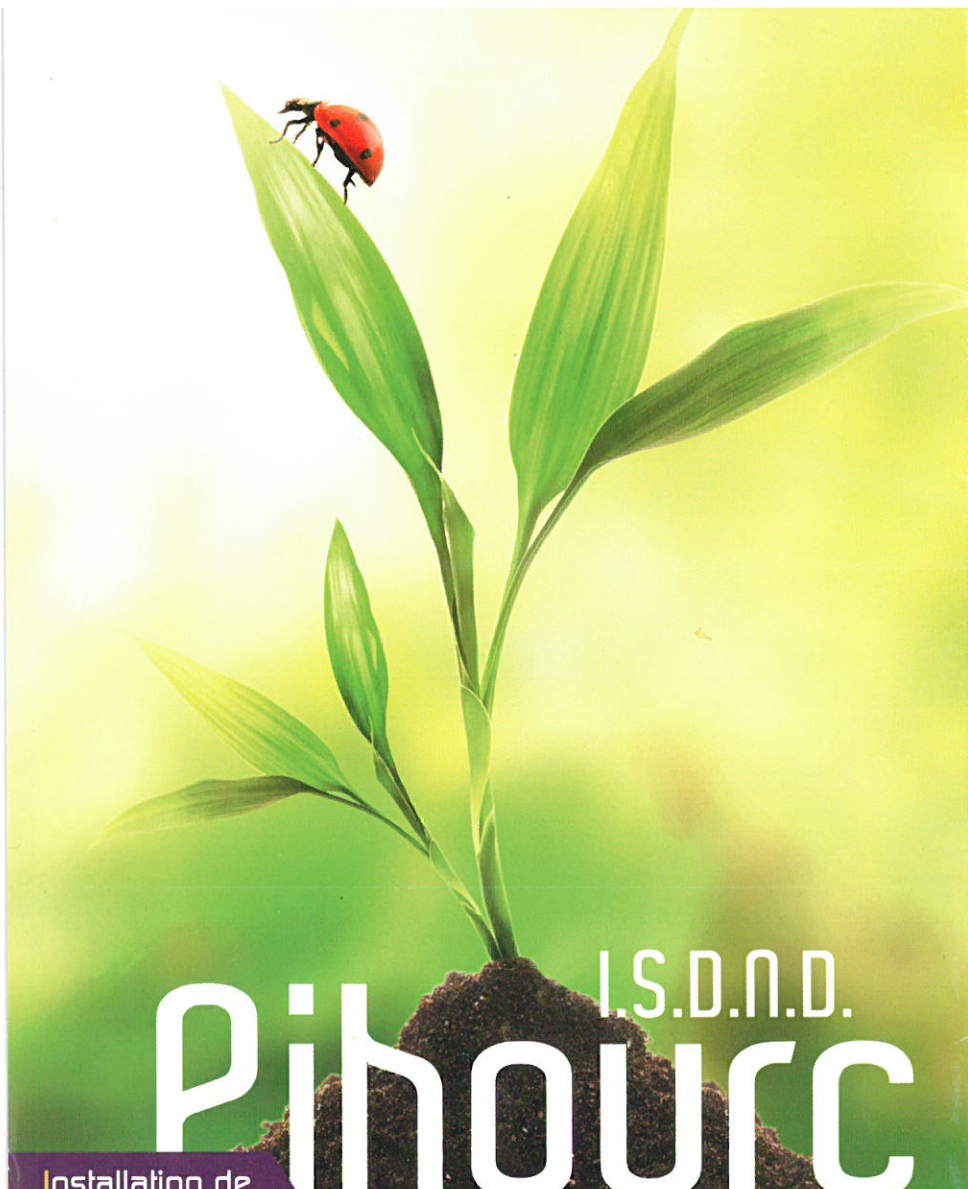
où sont effectués des analyses et des contrôles qualité réguliers.

- Les eaux qui ont percolé dans le massif des déchets, appelées «lixiviats», sont drainées en fond de casiers avant d'être dirigées vers un bassin de stockage de 2800 m³. Les «lixiviats» seront ensuite pompés et transférés en camion citerne à la station d'épuration de l'usine de pâte à papier Tembec (Saint-Gaudens) où ils seront traités.

6 Les déchets verts

La plate-forme de compostage traite les déchets verts, broyés et stockés dans des alvéoles ventilées. Environ 2500 tonnes de compost sont produites par an.

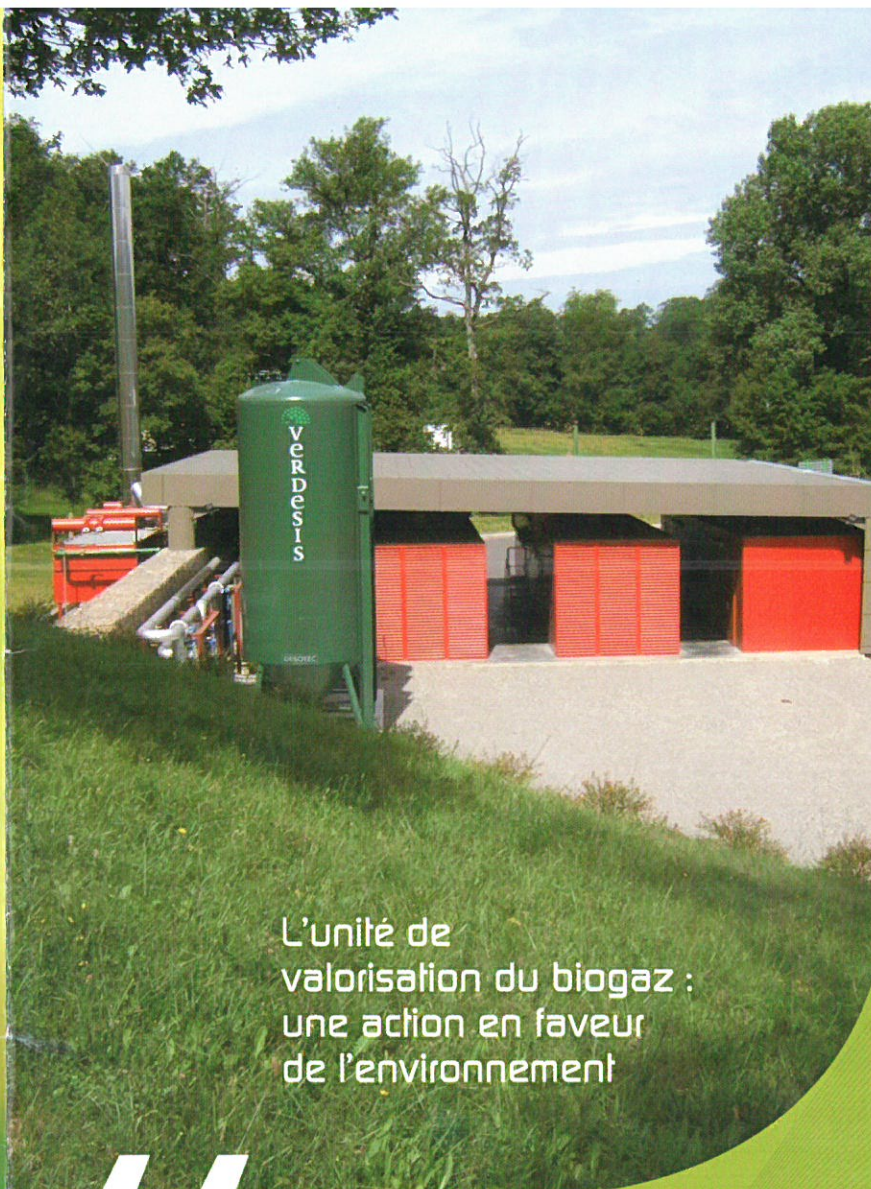
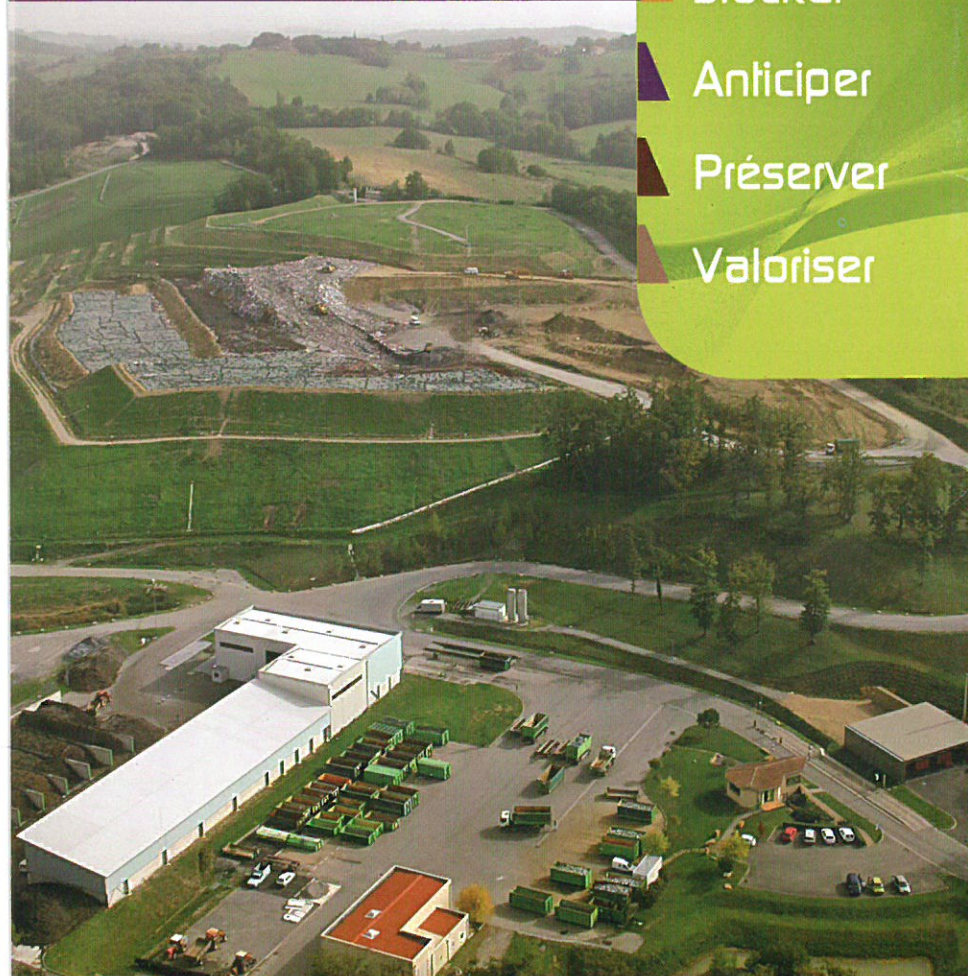




I.S.D.N.D. Pihourc

Installation de
Stockage des Déchets Non Dangereux

- ▲ Stocker
- ▲ Anticiper
- ▲ Préserver
- ▲ Valoriser



L'unité de valorisation du biogaz : une action en faveur de l'environnement

“ Pour vos questions... & plus d'informations

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Gaudens Montréjeau Aspet

La Graouade - Route du circuit
31800 SAINT-GAUDENS



Service ordures ménagères
Tél : 05 61 94 73 77

Pour visiter le site
N° vert : 0800 57 34 86

Creation / Illustrations QUTIES ACOM 05 62 00 84 99



Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

Stocker

“ Le stockage de vos déchets ménagers ?

► **Qu'est-ce qu'une I.S.D.N.D. ?**
L'I.S.D.N.D. est un ensemble de casiers protégés par un complexe d'étanchéité dans lesquels sont déversés les déchets non valorisables et non dangereux. Ils sont compactés afin de réduire au maximum leur volume, les envois de papiers et plastiques.

Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation préfectorale. Les prescriptions d'exploitation sont définies dans l'arrêté ministériel du 09/09/1997, modifié le 19/01/2006.

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux du Pihourc, (I.S.D.N.D.), anciennement appelée Centre d'Enfouissement Technique (C.E.T.) ; traite les déchets ménagers de **463 communes** des départements de la Haute-Garonne, de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées. Ces communes sont regroupées en 14 syndicats soit plus de **155 000 habitants** et forment le SYSTOM des Pyrénées.

Le site de Liéoux a été choisi en raison de l'existence du site initial, de la faible urbanisation de la zone et de sa facilité d'accès.

L'I.S.D.N.D. reçoit **80% d'ordures ménagères** non valorisables par le recyclage et **20% de déchets industriels banals**, déchets dont la nature s'apparente à celle des déchets ménagers.

Superficie totale :
71 hectares dont 23 exploités
Capacité de traitement :
85 000 tonnes / an
Effectif :
11 personnes



Le territoire du SYSTOM des Pyrénées

■ **Les SIVOM :**
du canton de l'Isle-en-Dodon, de Boulogne-sur-Gesse, de Saint-Gaudens-Montréjeau-Aspet, du Haut-Comminges, du canton de Luchon, de la région de Salies-du-Salat et du canton de Cazères-sur-Garonne.

■ **Les communautés de communes :**
du Magnoac, du Savès, de la Louge et du Touch, du Volvestre, du canton d'Aurignac, du canton de Saint-Martory, du canton de Saint-Béat.

■ **Le SICTOM du Couserans**
(Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères)